

COMMUNE DE SAINT CHRISTOPHE

RAPPORT ANNUEL DE L'EXERCICE 2016 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE & D'ASSAINISSEMENT

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2016 présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

SOMMAIRE

•	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC	3
•	Organisation administrative du service	3
•	Conditions d'exploitation du service	3
•	Nombre d'abonnés	3
•	Localisation des ressources	3
•	Carte des réservoirs	4
•	Volumes mis en distribution et vendus	5
•	Longueur du réseau	5
•	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	5
•	Fixation des tarifs en vigueur	5
•	Rémunération du prestataire	5
•	Prix du service de l'eau potable	5
•	Détail des tarifs Eau Potable	6
•	Redevance de pollution domestique par commune	6
•	Détail des tarifs Assainissement collectif	7
•	Redevance d'assainissement collectif pour modernisation des réseaux	7
•	Le prix de l'eau - tarif hors redevance pollution domestique	8
•	Le prix de l'eau - tarif redevance pollution domestique comprise	8
•	Le prix de l'assainissement - tarif hors modernisation des réseaux	9
•	Le prix de l'assainissement - tarif modernisation des réseaux comprise	9
•	Recettes d'exploitation	10
•	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE	11
•	Qualité de l'eau	11
•	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P108.3)	11
•	Taux de conformité des prélèvements (P101.1 & P102.1)	11
•	Performance du réseau	12
•	FINANCEMENT ET INVESTISSEMENTS DU SERVICE	13
•	Travaux engagés au cours de l'exercice	13
•	État de la dette	13
•	Amortissements réalisés	13

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

Organisation administrative du service

La commune de Saint Christophe dessert 85 abonnés et vend de l'eau à la commune de SAVENNES à raison de deux facturations à l'année (juin et décembre). A compter du 1^{er} janvier 2017, la commune de Savennes adhèrera au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de La Saunière (SIAEP de la SAUNIÈRE). Ainsi, la commune de Saint Christophe facturera l'eau au SIAEP de la Saunière sous les mêmes conditions.

Pour l'entretien des captages et sites des réservoirs, la Mairie dispose d'un adjoint technique à temps non complet.

Pour la gestion du service de facturation et de gestion des abonnés, la Mairie dispose d'une secrétaire à temps non complet qui assure la partie administrative et comptable.

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en régie par SOGEA SUD OUEST HYDRAULIQUE - Etablissement EBL, prestataire de service en vertu d'un contrat pour l'exploitation et l'entretien du service des eaux, signé les 2 et 27 novembre 2015, valable 1 an et ce jusqu'au 31 décembre 2016.

Les prestations assurées dans le cadre de ce service sont les suivantes :

- Production et distribution de l'eau, entretien, fonctionnement et réparation des équipements,
- Surveillance et entretien des réserves en eau, des ouvrages, des périmètres autour des ouvrages,
- Prestation de maintenance auprès des abonnés,
- Mise à jour permanente des plans de récolement du réseau, établissement de documents d'information pour la collectivité, etc...

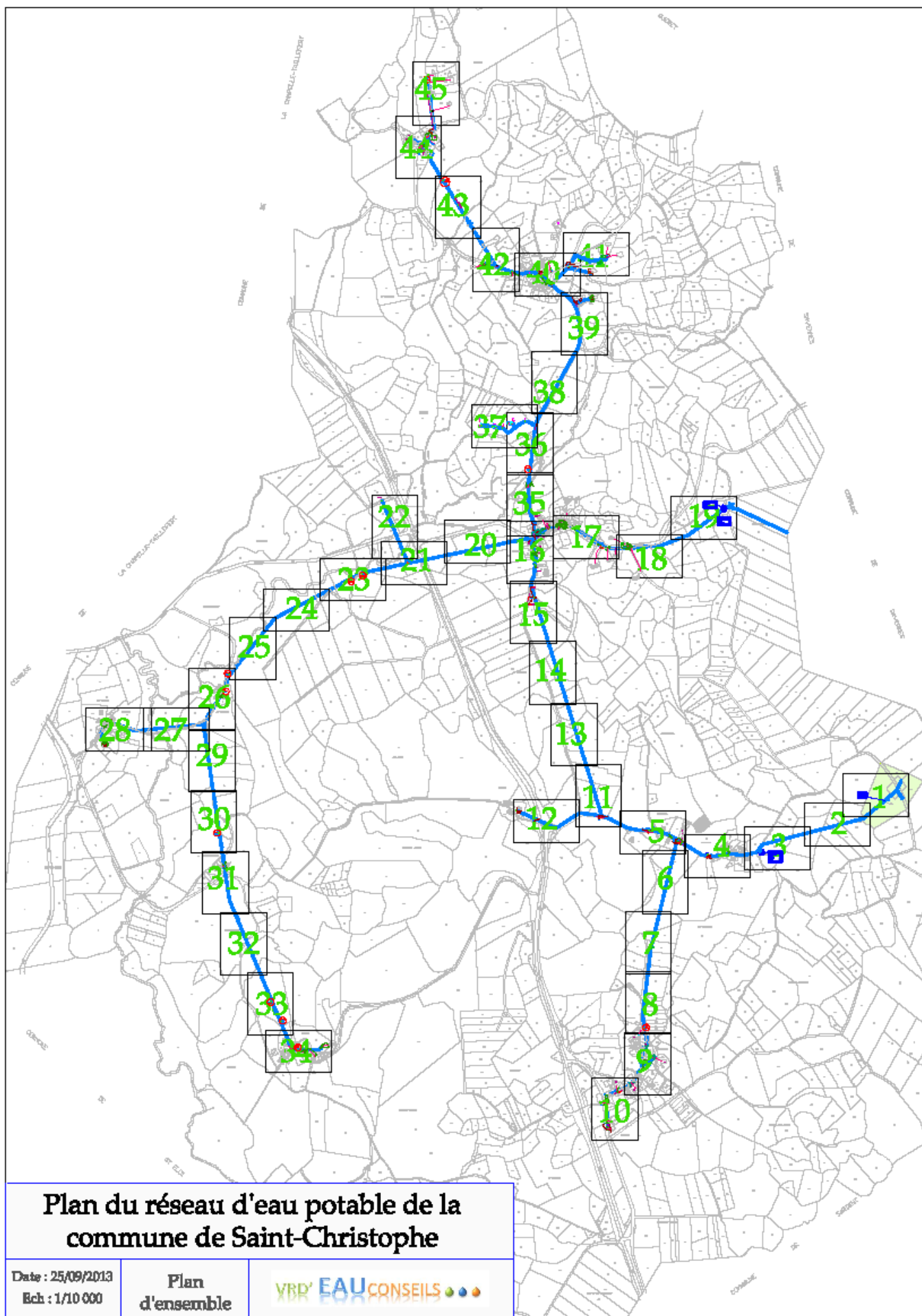
NUMEROS D'APPEL EN CAS D'URGENCE	EBL Centre
du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00	05.55.52.71.29
Les Soirs et du vendredi soir au lundi matin	06.03.48.95.46

Nombre d'abonnés

Commune desservie	Population municipale 2016	Résidences secondaires 2016	Nombre d'Abonnés 2015	Nombre d'Abonnés 2016	Variation %
SAINT CHRISTOPHE	142	13	81	85	+ 4,94

Localisation des ressources

RESSOURCES	Volumes comptés en m3			
	2013	2014	2015	2016
Captage (mis en conformité en 2001) Réservoir Le Masgiral (avec bache de 20m³) et équipé d'un compteur général	25 557	23 754	23 136	21857
Réservoir Le Haut du Bourg (capacité 100 m³)				



Volumes mis en distribution et facturés

Volume en m ³	2013	2014	2015	2016	Variation en % 2016/2015
Volume produit - Sortie station le Masgiral -	25 557	23 754	23 136	21 857	- 5,53
VOLUME MIS EN DISTRIBUTION					
VOLUME TOTAL FACTURÉ AUX ABONNES ST CHRISTOPHE	6 757	7 547	7 507	7 291	- 2,88
VOLUME TOTAL FACTURÉ A SAVENNES	16 047	13 449	14 012	12 575	- 10,26
TOTAL FACTURÉ	22 804	20 996	21 519	19 866	- 7,68

La consommation moyenne par abonnement sur la commune est de **86 m³ en 2016**,

Longueur du réseau

Le linéaire du réseau, hors branchements, est estimé à 9 km 270.

TARIFICATIONS ET RECETTES DU SERVICE

Fixation des tarifs en vigueur

Le 28 Novembre 2016, l'assemblée délibérante a voté les tarifs concernant l'année 2017 pour l'eau et l'assainissement respectant la proportion de 40% (Part Fixe) et 60% (Eau consommée, basée pour une consommation de 120 m³ annuelle). Et modifié partiellement par délibération du 11 Avril 2017 les tarifs d'assainissement 2017.

Il a été décidé de ne pas augmenter :

- le montant de la part fixe (abonnement) uniquement sur les abonnés de Saint Christophe, la commune de Savennes étant exclue de cette disposition,
- les prix de vente de l'eau aux abonnés de la commune de SAINT CHRISTOPHE et à la commune de SAVENNES.

Les taxes et les redevances sont fixées par l'organisme concerné, à savoir l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Le service n'est pas assujéti à la TVA.

Rémunération du prestataire

La rémunération de la société SOGEA SUD OUEST HYDRAULIQUE - Etablissement EBL est calculée conformément au contrat de prestation de service.

Le coût annuel pour l'année 2016 est de 7 656,00 €uros TTC.

Ce contrat a pris effet au 1^{er} Janvier 2016 et a pris fin le 31 décembre 2016

Coût de la facturation de l'eau potable

Ce coût du service comprend :

1. Pour les abonnés de la commune de SAINT CHRISTOPHE:

- Une partie fixe, dite abonnement, comprenant la location du compteur, l'entretien du réseau, le branchement et la gestion du fichier des abonnés.
- Une partie variable selon les volumes consommés.

La part fixe annuelle (abonnement) est payable en fin du second trimestre de l'année, à hauteur des 80 % de son montant.

Les volumes sont relevés annuellement, entre octobre et novembre.

Le règlement de la consommation et du solde de la part fixe est réclamé à la fin du 4^{ème} trimestre de l'année.

2. Pour la commune de SAVENNES :

- Une partie payable au second trimestre et une autre au quatrième trimestre de l'année en fonction des relevés du compteur situé au réservoir du Haut du Bourg.

Détail des Tarifs Eau Potable

	1 ^{er} janvier 2014	1 ^{er} Janvier 2015	1 ^{er} Janvier 2016	1 ^{er} Janvier 2017	VARIATION en % 2017/2016
ABONNEMENT (PRIX EN €)					
PART FIXE en € facturées en deux fois :	76,00	78,00	78,00	78,00	0
Fin du 2 ^{ème} trimestre : 1 ^{ère} partie	60,80	62,40	62,40	62,40	
Fin du 4 ^{ème} trimestre : 2 ^{ème} partie (solde) en décembre avec la facture de consommation de l'année	15,20	15,60	15,60	15,60	
CONSOMMATION (PRIX EN € / m³)					
1 ^{ère} tranche : de 0 à 200 m ³	1,03	1,08	1,16	1,16	0
2 ^{ème} tranche : plus de 200 m ³	0,77	0,82	0,88	0,88	0
SAVENNES / au m ³	0,97	1,02	1,10	1,10	0
FERMETURE DEFINITIVE D'UN COMPTEUR	65,00	65,00	65,00	65,00	0
REOUVERTURE APRES FERMETURE DEFINITIVE D'UN COMPTEUR	65,00	65,00	65,00	65,00	0
FERMETURE TEMPORAIRE D'UN COMPTEUR	15,00	15,00	15,00	15,00	0
REOUVERTURE APRES FERMETURE TEMPORAIRE D'UN COMPTEUR	15,00	15,00	15,00	15,00	0

Redevance pollution domestique

La redevance de pollution domestique est reversée à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.
Son montant, en **euros par m³**, est fixé, chaque année, cet organisme.

COMMUNE	1 ^{er} janvier 2014	1 ^{er} janvier 2015	1 ^{er} janvier 2016	1 ^{er} janvier 2017	VARIATION en %
SAINT CHRISTOPHE	0,240	0,240	0,230	0,230	0

Détail des Tarifs Assainissement collectif

	1 ^{er} Janvier 2016	1 ^{er} Janvier 2017	VARIATION EN % 2017/2016
ABONNEMENT			
PART FIXE en € facturées en deux fois :	152,00	118,00	- 22,37
Fin du 2 ^{ème} trimestre : 1 ^{ère} partie	121,60	94,40	
Fin du 4 ^{ème} trimestre : 2 ^{ème} partie (solde) en décembre avec la facture de consommation de l'année	30,40	23,60	
CONSOMMATION EN TRAITE			
Prix du m³ traité (€/m³)	1,90	1,50	- 21,05

Redevance d'assainissement collectif pour modernisation des réseaux de collecte

La redevance d'assainissement collectif pour modernisation des réseaux de collecte est reversée à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Son montant, **en €uros par m³**, est fixé, chaque année, par cet organisme.

COMMUNE	1 ^{er} janvier 2016	1 ^{er} janvier 2017	VARIATION en %
SAINT CHRISTOPHE	0,180 €	0,180 €	0

Le prix de l'eau - Tarif hors redevance pollution domestique

- Evolution du tarif du m³ d'eau (redevance non comprise)

	Désignation	1 ^{er} janvier 2014	1 ^{er} janvier 2015	1 ^{er} janvier 2016	1 ^{er} janvier 2017
Part Fixe en €	Abonnement ordinaire	76,00	78,00	78,00	78,00
Part Proportionnelle (€/m ³)	1 ^{ère} tranche De 0 à 200 m ³	1,03	1,08	1,16	1,16
	2 ^{ème} tranche + de 200 m ³	0,77	0,82	0,88	0,88

- Composantes de la facture pour un abonné ayant consommé 120 m³ - (redevance non comprise)

	1 ^{er} janvier 2014	1 ^{er} janvier 2015	1 ^{er} janvier 2016	1 ^{er} janvier 2017	VARIATION en % 2017-2016
Part Fixe Abonnement ordinaire en €	76,00	78,00	78,00	78,00	0
Consommation base 120 m ³ /an	123,60	129,60	139,20	139,20	0
TOTAL FACTURE en €/TTC	199,60	207,60	217,20	217,20	0

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 1,81 €/ m³ TTC pour 2016

Le prix de l'eau - Tarif redevance pollution domestique comprise

- Evolution du tarif de l'eau (redevance comprise)

	Désignation	1 ^{er} janvier 2014	1 ^{er} janvier 2015	1 ^{er} janvier 2016	1 ^{er} janvier 2017
Part Fixe en €	Abonnement ordinaire	76,00	78,00	78,00	78,00
Part Proportionnelle (€/m ³)	1 ^{ère} tranche De 0 à 200 m ³	1,03	1,08	1,16	1,16
	2 ^{ème} tranche + de 200 m ³	0,77	0,82	0,88	0,88
Redevance (€/m ³)	Redevance pollution domestique	0,240	0,240	0,230	0,230

- Composantes de la facture pour un abonné ayant consommé 120 m³ (redevance comprise)

	1 ^{er} Janvier 2014	1 ^{er} Janvier 2015	1 ^{er} Janvier 2016	1 ^{er} Janvier 2017	Variation en % 2017-2016
Part Fixe en € Abonnement ordinaire	76,00	78,00	78,00	78,00	0
Consommation base 120 m ³ /an	123,60	129,60	139,20	139,20	0
Redevance pollution d'origine domestique	28,80	28,80	27,60	27,60	0
Total Facturé (€ TTC)	228,40	236,40	244,80	244,80	0

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 2,04 € / m³ TTC pour 2016

Le prix de l'assainissement - Tarif hors redevance modernisation de réseau

• Evolution du tarif du m³ d'assainissement (redevance non comprise)

	Désignation	1 ^{er} janvier 2016	1 ^{er} janvier 2017
Part Fixe en €	Abonnement ordinaire	152,00	118,00
Part Proportionnelle (€/m ³)	Prix au m ³ consommé	1,90	1,50

• Composantes de la facture pour un abonné ayant consommé 120 m³ - (Redevance non comprise)

	1 ^{er} janvier 2016	1 ^{er} janvier 2017	VARIATION EN € à 2016 - 2017
Part Fixe en € Abonnement ordinaire	152,00	118,00	- 22,37
Consommation base 120 m ³ /an	228,00	180,00	- 21,05
TOTAL FACTURE EN €/TTC	380,00	298,00	- 21,58

Prix théorique du m³ d'assainissement pour un usager consommant 120 m³ : 3,16 €/ m³ TTC pour 2016

Le prix de l'assainissement - Tarif redevance modernisation des réseaux comprise

• Evolution du tarif de l'assainissement (redevance comprise)

	Désignation	1 ^{er} janvier 2016	1 ^{er} janvier 2017
Part Fixe EN €	Abonnement ordinaire	152,00	118,00
Part Proportionnelle (€/m ³)	Prix de base au m ³	1,90	1,50
Redevance (€/m ³)	Redevance modernisation des réseaux	0,180	0,180

• Composantes de la facture pour un abonné ayant consommé 120 m³ (Redevance comprise)

	1 ^{er} Janvier 2016	1 ^{er} Janvier 2017	Variation en % 2017-2016
Part Fixe en € Abonnement ordinaire	152,00	118,00	- 22,37
Consommation base 120 m ³ /an	228,00	180,00	- 21,05
Redevance modernisation des réseaux de collecte	21,60	21,60	0
Total Facture (€ /TTC)	401,60	319,60	- 20,42

Prix théorique du m³ redevance modernisation des réseaux comprise, pour un usager consommant 120 m³ : 3,35 € / m³ TTC pour 2016

Recettes d'exploitation

- Recettes de la collectivité

	2014	2015	2016	Variation en % 2016/2015
RECETTES DE VENTE D'EAU				
RECETTES VENTE D'EAU DOMESTIQUE EN €	26 481,88	28 365,11	29 460,80	+ 8,92
<i>dont abonnement</i>	6 060,93	6 236,23	6 573,32	+ 5,41
<i>dont consommation</i>	7 375,42	7 836,64	8 209,39	+ 4,76
AUTRES PRESTATIONS AUX ABONNES				
<i>Vente d'eau à SAVENNES</i>	13 045,53	14 292,24	13 832,50	- 3,21
Redevance Assainissement collectif			845,50	
<i>dont abonnement</i>			486,40	
<i>dont consommation</i>			359,10	
AUTRES RECETTES				
<i>Redevance pour pollution d'origine domestique</i>	1 801,98 ***	1 575,39 **	1 467,75 *	- 6,83
<i>Redevance pour modernisation des réseaux de collecte</i>			34,02	
<i>Quote-part subventions d'investissement (Amortissement)</i>	1 124,00	2 083,00	2 083,00	0
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE (002)	29 043,24	27 199,12	24 895,56	- 8,47
TOTAL RECETTES	58 451,10	59 222,62	57 941,04	- 2,16

***2016** = 1 455,90 € (redevance pollution facturée aux abonnés en fonction des m³ consommés + 11,85 € (versement par l'agence de l'eau sur le total des factures émises en 2015))

****2015** = 1 563,84 € (redevance pollution facturée aux abonnés en fonction des m³ consommés + 11,55 € (versement par l'agence de l'eau sur le total des factures émises en 2014))

*****2014** = 1 801,98 € (redevance pollution facturée aux abonnés en fonction des m³ consommés + 11,10 € (versement par l'agence de l'eau sur le total des factures émises en 2013))

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE

Qualité de l'eau

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée, définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique, sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Parallèlement, l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultat du contrôle sanitaire

NOM DU RESEAU DE DISTRIBUTION	SAINT CHRISTOPHE
Captage Le Masgiral Station de Production du Bois de Reillat Commune de SAINT CHRISTOPHE	
Qualité Bactériologique	
Paramètres dont la présence dans l'eau peut porter atteinte à la santé des consommateurs	Paramètres témoins du bon fonctionnement des installations
Nombre de mesures : 5 Conformes à 100 %	Nombre de mesures : 5 Conformes à 60 %
Qualité Chimique	
Turbidité Nombre de mesures : 5 Conformes à 100 %	Ph Nombre de mesures : 5 Conformes à 100 %
Nitrates Nombre de mesures : 2 Conformes à 100 %	Dureté Nombre de mesures : 2 Cette eau est très peu calcaire et agressive pour les canalisations
Pesticides Nombre de mesures : 1 Conformes à 100 %	Arsenic Nombre de mesures : 1 Conformes à 100 %
Conclusion sanitaire :	
Qualité bactériologique insuffisante nécessitant la mise en place d'une désinfection de l'eau avant distribution.	
Eau très peu calcaire, acide et agressive favorisant la corrosion des canalisations et pouvant conduire à des teneurs excessives en métaux (fer, cuivre voire plomb).	
La teneur en fluor est inférieure à 0,5 mg/L.	

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Débit	Périm. protect. Code	Etat proc. Code	Délib. Date	Avis géologue Date	Recev. Date	D.U.P. Date	Indice
023000344	LE MASGIRAL	69	O	TE	26/11/1999	01/01/1998	26/11/1999	17/07/2000	80%
Indice consolidé /UGE									80,0 %

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Pop / Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
023001626	BOIS DE REILLAT-ST CHRISTOPHE	TTP	80	2		2	
023000118	ST CHRISTOPHE	UDI	135	3		3	
Total				5		5	
Taux de conformité				100,0 %		100,0 %	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3/j pour les CAP/MCA/TTP

Performance du réseau 2016

Les consommations sans comptage (en particulier incendie) ne sont pas évaluées par l'exploitant.
Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) ne sont pas évalués par l'exploitant.
L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

		VALEUR EN m ³		
		2014	2015	2016
1	RESSOURCES (eau prélevée) : Eau Brute (de surface ou captée avant traitement) Le Masgiral	23 754	23 136	21 857
2	Volume de service (Réservoirs + purges)	120	120	120
3	Volume distribué (Ressources - volumes de service)	23 634	23 016	21 737
4	Consommation comptabilisée (Volume facturé Total + Volume distribué non facturé (fuites abonnés))	20 996	21 519	19 866
5	Fuites et pertes estimés du réseau (Volume distribué - volume facturé + fuites)	2 628	1 506	1 871

- RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION :

	2013	2014	2015	2016
Rendement du réseau de distribution [%]	89,61	88,89	93,44	91,44

$(\text{Consommations comptabilisées} + \text{volume de service}) / (\text{Volume produit}) \times 100$

- INDICE DES VOLUMES NON COMPTES :

	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	0,81	0,81	0,48	0,59

$(\text{Volume de service} + \text{pertes}) / \text{Longueur du réseau hors branchements} / 365 \text{ j}$

- INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU :

	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	0,784	0,776	0,445	0,553

$(\text{pertes} / \text{longueur du réseau hors branchements} / 365 \text{ j})$

- INDICE LINEAIRE DE CONSOMMATION :

	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de consommation [m³/km/j]	6,77	6,20	6,36	5,87

$(\text{consommation} / \text{longueur du réseau hors branchements} / 365 \text{ j})$

FINANCEMENT ET INVESTISSEMENTS DU SERVICE

Travaux au cours de l'exercice 2016

Année	Objet des travaux	Montant en €/TTC des travaux réalisés	
2014 (pour rappel)	Travaux de pose de compteurs de Sectorisation et Télégestion	Montant des travaux réalisés 45 544,64	
	SUBVENTIONS	Agence de l'Eau Loire Bretagne	25 142,07
		Conseil Général de la Creuse	7 412,06
	FONDS DE CONCOURS	Communauté d'Agglomération du Grand Guéret	3 804,06
2015 (pour rappel)	Installation d'une ventouse au village « Les Forges »	Montant des travaux réalisés : 1820,40	
	FONDS DE CONCOURS	Communauté d'Agglomération du Grand Guéret	631,00
	Acquisition de matériel	Montant de l'acquisition = 8 238,00	
	FONDS DE CONCOURS	Communauté d'Agglomération du Grand Guéret	3 538,00
2016	Grosses réparations sur le réseau AEP	Montant des travaux réalisés 7178,82	
	FONDS DE CONCOURS	Communauté d'Agglomération du Grand Guéret	3 023,00

Etat de la dette

L'état de la dette en € au 31 décembre 2016, fait apparaître les valeurs suivantes :

	2013	2014	2015	2016
Encours de la dette au 31 décembre	35 836,42	33 608,09	31 307,76	28 933,05
Remboursement au cours de l'exercice	1 301,46	3 328,90	3 209,49	3 143,60
<i>Dont intérêts</i>	257,33	1 100,57	909,16	768,89
<i>Dont capital</i>	1 044,13	2 228,33	2 300,33	2 374,71

Montant des avances remboursables contractées auprès du Conseil Départemental de la Creuse (8 000,00 € à rembourser sur 10 ans, sans intérêt)

Désignation	Période	Total Avance	Montant annuel
Achat matériel voirie	2011 à 2020	8 000,00 €	800,00 €

Amortissements réalisés

	2013	2014	2015	2016
Montant de la dotation aux amortissements en €	6 483,00	5 995,00	9 371,00	10 326,07